

Déclaration des Performances

N° ADH / 3.1 / V1.07.2013

1 Code d'identification unique du produit type :

CERMIFIX

2 Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication

3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Adhésif en dispersion amélioré, avec temps ouvert allongé, destiné à la pose intérieure

4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Société CERMIX, rue de la belle croix, 62240 DESVRES

5 Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6 Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Niveau 3

7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le CSTB laboratoire notifié n°0679 a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type selon le système 3 et a délivré le rapport d'essai

8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Classe E	EN 12004 : 2007 +A1 : 2012
Dégagement de substances dangereuses	Voir Fiche de Données de Sécurité	
Adhérence :		
- Adhérence initiale par cisaillement	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	
- Adhérence par cisaillement après action de la chaleur	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	
- Adhérence par cisaillement à température élevée	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	
- Adhérence par cisaillement après immersion dans l'eau	$\geq 0.5 \text{ N/mm}^2$	

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : M.ARUTKIN

Fonction du représentant de la société : Directeur CERMIX

A DESVRES, le 24 mai 2013





FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: **CERMIFIX**

Date de révision: mercredi 1 mars 2017

1 RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

CERMIFIX

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Colle pour carrelage

Concentration d'utilisation: /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

CERMIX

Rue de la Belle Croix

62240 Desvres (France)

Tél: +33321101040 — Fax: +33321921982

E-mail: FDS_Cermix@cermix.com — Site web: <http://www.cermix.com/>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+33(0)145 425 959

2 RUBRIQUE 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

2.2 Éléments d'étiquetage:

Pictogrammes:

Mention d'avertissement:

aucun

Mentions de danger:

: aucun

Conseils de prudence:

: aucun

Contient:

aucun

2.3 Autres dangers:

aucun

3 RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants:

Quartz	5% - 15%	Numéro CAS:	14808-60-7
		EINECS:	238-878-4
		Numéro d'enregistrement REACH:	
		Classification CLP:	H372 STOT RE 1

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section figure à la section 16.

4 RUBRIQUE 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

Contact avec la peau:	rincer à l'eau.
Contact avec les yeux:	rincer d'abord avec beaucoup d'eau puis consulter un médecin si nécessaire.
Ingestion:	rincer d'abord avec beaucoup d'eau, consulter un médecin si nécessaire.
Inhalation:	en cas d'inconfort sévère ou persistant : déplacer à l'air frais et consulter un médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau:	aucun
Contact avec les yeux:	rougeur
Ingestion:	diarrhée, céphalée, crampes abdominales, somnolence, vomissements
Inhalation:	aucun

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

5 RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

CO2, mousse, poudre, eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

6 RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhalier les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.

6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les rubriques 8 et 13

7 RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Colle pour carrelage

8 RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs TLV sont connues

2-butoxyéthanol 98 mg/m³, Hydroxyde de sodium 2 mg/m³, Quartz 0.1 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:	pas besoin de moyens de protection respiratoire. En cas d'exposition nocive, utilisez des masques antigaz du type ABEK. A utiliser éventuellement avec une ventilation d'extraction suffisante.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). Délai de rupture > 480' Épaisseur 0,35 mm. Contrôler les gants minutieusement avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur avec les mains nues. Le caractère approprié pour un poste de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection. Laver et sécher vos mains.	
Protection des yeux:	garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. Lunettes de protection bien ajustées. Si de très importantes quantités de produit sont utilisées, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autre protection:	vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le poste de travail en question.	

9 RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Point de fusion/trajet de fusion:	0 °C
Point d'ébullition/trajet d'ébullition:	100 °C
pH:	/
pH 1% dilué dans l'eau:	/
Pression de vapeur/20°C:	2 332 Pa
Densité de vapeur:	sans objet
Densité relative/20°C:	1,700 kg/l
Aspect/20°C:	liquide
Point d'éclair:	/
Inflammabilité (solide, gaz):	sans objet
Température d'auto-inflammabilité:	230 °C
Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):	10,600 %
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):	1,130 %
Propriétés explosives:	sans objet
Propriétés comburantes:	sans objet
Température de décomposition:	/
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	sans objet
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	sans objet
Viscosité dynamique, 20°C:	/
Viscosité cinématique, 20°C:	/
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):	0,300

9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV):	0,10 %
Composé organique volatile (COV):	1,700 g/l

10 RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles:

aucun

10.6 Produits de décomposition dangereux:

ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

11 RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Au sujet de la préparation même : aucune information complémentaire disponible

Toxicité aiguë calculée, ETA orale: /

Toxicité aiguë calculée, ETA cutanée: /

Quartz	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg
	DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg
	CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l

12 RUBRIQUE 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

Aucune information complémentaire disponible

12.2 Persistance et dégradabilité:

Aucune information complémentaire disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune information complémentaire disponible

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de pollution des eaux, WGK: 1

Solubilité dans l'eau: insoluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Aucune information complémentaire disponible

12.6 Autres effets néfastes:

Aucune information complémentaire disponible

13 RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans des égouts. L'élimination doit être assurée par des services agréés. Les éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU:

non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

ADR, IMDG, ICAO/IATA non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): non applicable

Numéro d'identification du danger: non applicable

14.4 Groupe d'emballage:

non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: non applicable

Indications supplémentaires: non applicable

15 RUBRIQUE 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de pollution des eaux, WGK: 1

Composé organique volatile (COV): 0,100 %

Composé organique volatile (COV): 1,700 g/l

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004: Parfums, Conservateurs (Chloromethylisothiazolone, Methylisothiazolone)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune donnée disponible

16 RUBRIQUE 16: Autres informations:

Signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité:

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

BCF: Facteur de bioconcentration

CAS: Chemical Abstracts Service

CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals

EINECS:	European INventory of Existing Commercial chemical Substances
Nr.:	Numéro
PTB:	persistant, toxique et bioaccumulable
TLV:	Threshold Limit Value
VPVB:	substances très persistantes et très bioaccumulables
WGK:	Classe de pollution des eaux
WGK 1:	peu dangereux pour l'eau
WGK 2:	dangereux pour l'eau
WGK 3:	extrêmement dangereux pour l'eau

Signification des Phrases R et H utilisées dans la fiche de données de sécurité:

: aucun **H372 STOT RE 1:** Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Motif de révision, modifications des éléments suivants:

sans objet

Numéro de référence SDS:

ECM-109605,00

Cette fiche d'informations de sécurité a été rédigée conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2015/830. La classification a été calculée conformément au règlement européen 1272/2008 avec ses amendements respectifs. Elle a été rédigée avec le plus grand soin. Néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de toute sorte provoqué par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné. Pour utiliser cette préparation en vue d'une expérimentation ou d'une nouvelle application, l'utilisateur devra procéder lui-même à une étude du caractère approprié et de la sécurité du matériau.